

Redoublement et alternatives

EN RÉSUMÉ

La grande majorité des pays se sont, depuis les années 1970, ralliés à la promotion automatique des élèves d'une classe à l'autre. En France, un décret paru en novembre 2014, précise le caractère exceptionnel du redoublement. Pourtant cette pratique est toujours débattue.

La recherche internationale montre que le redoublement, au mieux n'a pas d'effet, ou peut s'avérer nocif pour la réussite scolaire des élèves et pour le développement de leur estime de soi. Pourtant, parents, en-

seignants et, comme l'a révélé une enquête inédite du Cnesco, élèves, considèrent encore en 2015 le redoublement comme étant bénéfique. Les élèves pointent néanmoins des effets psychologiques négatifs.

Dans les pays de l'OCDE qui ont choisi de limiter le redoublement, des alternatives ont été développées : rattrapage en fin d'année, promotion conditionnelle, écoles d'été, *looping* (suivi et accompagnement des élèves), tutorat, etc.

CHIFFRES CLÉS

- En France, 22 % des élèves ont redoublé au moins une fois avant l'âge de 15 ans, soit le double de la moyenne des pays de l'OCDE (PISA 2015).
- En France, le taux de redoublement a nettement régressé (-17 points entre PISA 2003 et 2015).
- Les élèves qui sont allés moins d'un an en maternelle redoublent davantage (toutes choses égales par ailleurs). Ainsi, un élève qui est allé « au plus une année » en maternelle a deux fois plus de chances de redoubler (PISA 2012).

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- 1 Lever les freins pédagogiques du redoublement : prévenir, comprendre et prendre en charge la difficulté dans la classe**
 - Privilégier l'aide aux élèves en difficulté, au sein de la classe, sur le temps scolaire ordinaire, en accord avec les orientations de la recherche en pédagogie et en didactique. Les dispositifs existants, dont certains pourraient être prometteurs (Plus de maîtres que de classes, classes à effectifs réduits dans les établissements à publics socialement défavorisés, accent mis sur la scolarisation en maternelle dès deux ans...), doivent être évalués, au niveau national et dans le cadre de l'établissement, de façon à ne conserver que les organisations scolaires qui s'avèrent pédagogiquement efficaces.
 - Développer l'expérimentation du « professeur des apprentissages fondamentaux » ou « professeur de cycle 2 » : spécifiquement formé en pédagogie et en didactique dans le cadre de la formation continue pour suivre les apprentissages fondamentaux et les difficultés scolaires qui peuvent y être associées, le « professeur des apprentissages fondamentaux » pourrait suivre un même groupe d'élèves du CP jusqu'au CE2.
- 2 Offrir une seconde chance aux élèves**
 - Dans le cas où l'équipe pédagogique estime que l'élève possède des faiblesses sur les savoirs fondamentaux, celui-ci pourra se voir proposer un stage d'été pendant les vacances scolaires.

3 Lever les freins liés aux représentations sociales : informer/sensibiliser sur les effets pédagogiques et psychologiques négatifs du redoublement

- Faire évoluer les représentations sociales autour du redoublement par la diffusion de la recherche dans le cadre de formation et de sessions d'information : en direction des enseignants (formation au dialogue

d'orientation avec les parents, mallette pédagogique pour les chefs d'établissement dans le cadre de réunions de sensibilisation sur le redoublement) et en direction des parents et des élèves, notamment lycéens (mallette pédagogique pour les fédérations de parents d'élèves pour l'organisation de réunions de sensibilisation sur le redoublement, sensibilisation au redoublement dans la formation des collégiens et des lycéens).

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Le Cnesco et l'Ifé/ENS de Lyon ont organisé une conférence de consensus intitulée « Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives ? » en janvier 2015. Après avoir pris connaissance de la littérature scientifique, écouté les experts et les praticiens lors des séances publiques, les membres du jury se sont réunis pour aboutir à la rédaction de recommandations sur le redoublement.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé à l'Institut français de l'Éducation (Ifé)/ENS de Lyon pour l'organisation de la conférence de consensus. Ont été également partenaires de cette conférence l'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR), Réseau Canopé, le réseau des Espé et le Café pédagogique.

DES RESSOURCES RICHES

- 3 rapports scientifiques d'évaluation :

Le redoublement en France et dans le monde : une comparaison statistique et réglementaire, Cnesco (décembre 2014)

Le redoublement en France et dans le monde : de l'étude de ses impacts à la croyance en son utilité, Cnesco (décembre 2014)

Le redoublement en France et dans le monde : quelles alternatives au redoublement ? Cnesco (décembre 2014)

- 1 synthèse des rapports :

Synthèse : le redoublement et ses alternatives, Cnesco (décembre 2014)

- 1 enquête originale du Cnesco auprès des collégiens et des lycées sur leur perception du redoublement (janvier 2015).
- 1 rapport sur le coût du redoublement commandé à l'Institut des politiques publiques (IPP) (janvier 2015).

DIFFUSION

- 1 série de recommandations issues du jury de la conférence pour faire baisser le redoublement et le remplacer par des solutions efficaces (janvier 2015).
- 1 dossier de ressources contenant les rapports, les podcasts des experts, les recommandations du jury et des projets innovants (janvier 2015).
- 1 ouvrage grand public *Faut-il encore redoubler ?*, A. Heim, C. Steinmetz, A. Tricot, Canopé Éditions (mai 2015).
- 1 dossier d'auto-formation ESENESR-Réseau Canopé (septembre 2016).

Pour consulter le dossier complet : www.cnesco.fr/redoublement/